

Infos Lilas

N° 86 - novembre 2009

LES INFORMATIONS LOCALES ET MUNICIPALES / www.ville-leslilas.fr

DOSSIER

La communauté d'agglomération sur les rails

Perspectives

Félicien Pomarede,
la passion de la danse

Service public

La police municipale

Éducation

Les parents d'élèves
élus dans les
conseils d'école

Exposition

Martine Rosenzveig,
prix Lil'art 2009

Associations

Zoom sur
Pas sans toit



En automne, aux Lilas,
les feuilles mortes ne se ramassent plus à la pelle.

Félicien Pomarede, la passion de la danse

Félicien Pomarede a grandi aux Lilas. Entré dans l'univers de la danse tout petit, à L'Étoile d'or des Lilas, il a gravi les marches du succès une à une. Portrait d'un artiste à la détermination sans faille.



À vingt ans, Félicien Pomarede a déjà dansé avec les plus grands : Marie-Claude Pietragalla, Maurice Béjart, Mia Frye... Ils ont tous cru en son talent et lui ont fait confiance. « Pour un jeune de mon âge, j'ai vécu des expériences inoubliables, je sais la chance que j'ai. Tous les sacrifices que j'ai dû faire valaient la peine », explique le jeune homme de sa voix douce. La danse l'a presque cueilli au berceau : « J'ai commencé à trois ans et demi. Ma mère m'a inscrit à l'association L'Étoile d'or aux Lilas. Depuis je n'ai plus jamais quitté cet univers. »

À l'époque déjà, c'est son professeur Isabelle Serrou qui le repère. « Ça a été la rencontre décisive, le déclic. Isabelle est présente dans chacun de mes souvenirs liés à la danse. Aujourd'hui encore, elle continue de suivre ma carrière »,

s'émeut le jeune danseur. Félicien intègre alors une section sport-études en CM2, puis entre au conservatoire de Marseille pendant deux ans.

À fond

Avec sa silhouette longiligne et son visage gracieux, on l'imaginerait bien en petit rat de l'Opéra, mais Félicien a préféré se tourner vers le modern jazz. Il se justifie : « Je trouve la danse classique trop rigide, trop élitiste. » Et sans honte, il évoque aussi les vexations liées à sa couleur de peau. « Quand j'ai passé l'audition à l'Opéra de Paris, je me souviens que le directeur de casting m'a dit que dans le noir on ne me verrait pas ! »

Mais Félicien n'est pas du genre à se décourager. Il se donne alors à fond pendant plusieurs années pour devenir le meilleur dans son

nouveau style. Il intègre le Centre international de danse Rick Odums, l'une des meilleures écoles de jazz à Paris. Il doit s'obliger à plusieurs heures d'entraînement par jour. Il se souvient des voyages, de l'éloignement, de la solitude. « Il a fallu changer d'école tous les ans, il n'y avait pas de fêtes avec les copains. Mais je n'ai jamais eu l'impression de me sacrifier, je me suis juste laissé guider par ma passion et je ne regrette rien », raconte-t-il, exalté.

« Tout peut s'arrêter »

Intermittent depuis un an, le jeune homme a la chance de pouvoir vivre de son art. Mais lucide, il sait que « tout peut s'arrêter d'un coup, et qu'il vivra toujours dans l'incertitude du lendemain ». Qu'importe ! À vingt ans, il préfère croquer la vie à pleines dents. Il donne des

cours, tourne dans des clips, écrit ses propres chorégraphies... Et mise beaucoup sur les comédies musicales comme *Roméo et Juliette*, *Aladin* ou *High School Musical*. Depuis la rentrée, il répète *Pinocchio*, une comédie musicale qui sera créée à Lyon en décembre, avant une tournée dans toute la France... Et un passage sur scène aux Lilas, au printemps, pour fêter les quarante-deux ans de L'Étoile d'or. Ce qu'il aime le plus dans la danse ? « L'émotion unique avant d'entrer en scène et l'alchimie qui se crée avec les autres danseurs. Pendant sept ou huit mois, nous sommes comme une famille. C'est une expérience unique ! » Il poursuit : « Chaque représentation est exceptionnelle, il se passe chaque fois quelque chose de différent avec le public. Même quand on est fatigué, triste, on doit toujours tout donner. Et surtout, on ne peut jamais être blasé, sinon c'est que c'est le moment de tout arrêter. »

Et demain ? Il se verrait bien donner des cours à L'Étoile d'or. Il apprécie particulièrement le côté familial de l'école et aimerait se servir de ses contacts dans le milieu pour monter de « grands projets ». Comme un retour aux sources, après des années sous les feux de la rampe.

Pinocchio
du 5 au 13 décembre 2009.
Amphithéâtre
Cité internationale
50, quai Charles-de-Gaulle
69006 Lyon.
Tél. : 04 72 53 06 14.

Éditorial

DANIEL GUIRAUD, MAIRE DES LILAS, VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA SEINE-SAINT-DENIS

Le projet de loi de finances pour 2010, c'est-à-dire le budget de l'État, est actuellement en cours d'examen par le Parlement.

Les comptes de l'État sont véritablement « dans le rouge ». Avec 148 milliards d'euros, soit l'équivalent jamais atteint de 8,5 % du PIB (produit intérieur brut), le déficit explose ! La dette qui représente déjà, avec un montant de 1 428 milliards d'euros, 84 % du PIB devrait être encore davantage alourdie par le « grand emprunt » de plusieurs dizaines de milliards d'euros que le gouvernement s'apprête à souscrire...

On pourrait imaginer que, dans un tel contexte, le gouvernement cesse de s'obstiner à préserver les plus fortunés. Le « bouclier fiscal » et les « niches fiscales » au profit des plus riches (470 formes de crédits ou réductions d'impôts ont été recensées !) privent l'État de recettes très importantes : c'est sur le dos des autres ménages et des collectivités locales que le gouvernement tente de compenser cette perte...

Il semble malheureusement clair que, si l'État ne modifie pas son approche budgétaire, c'est à une véritable asphyxie des collectivités locales – qui

réalisent les trois quarts de l'investissement public – que notre pays sera confronté.

C'est également par la création de la taxe carbone – justifiée dans son principe, mais socialement très injuste dans sa version actuelle –, les déremboursements de médicaments et l'augmentation du ticket modérateur que l'État tente de pallier les conséquences de plusieurs années de laxisme budgétaire.

Depuis 2007, 100 000 emplois ont été supprimés dans la fonction publique. Le projet de loi prévoit 34 000 nouvelles suppressions de postes pour l'an prochain, dont 16 000 pour la seule Éducation nationale.

Ceci alors que l'Éducation nationale n'a jamais eu autant de postes vacants et non pourvus comme au collège Marie-Curie des Lilas, que l'hôpital public n'a jamais été aussi dégarni et que l'État ne s'est jamais montré aussi faible en effectifs de fonctionnaires de police, à l'instar du commissariat des Lilas, alors que la délinquance progresse depuis six ans.

Cette loi de finances aura un coût social et financier dont on peut, hélas, prédire qu'il sera très lourd pour la population et les collectivités locales de notre pays.

« Le “bouclier fiscal” et les “niches fiscales” au profit des plus riches privent l'État de recettes très importantes : c'est sur le dos des autres ménages et des collectivités locales que le gouvernement tente de compenser cette perte... »



© Virginie Sueres

Octobre 2009 : quelques instant



26 sept.

Pique-nique en musique

Afin de préparer l'édition 2010 de la fête de la Musique, l'Association des locataires de la résidence de l'Avenir (Alra) a organisé un pique-nique de musiciens. L'occasion pour les gens du quartier de partager chansons et mélodies autour d'un verre et d'un repas.



9 oct.

Remise des diplômes au lycée Paul-Robert

Les résultats du bac ont été exceptionnels cette année avec un taux de réussite de 94 % en série S (scientifique), de 91 % en séries L et ES (littéraire et économique et sociale), de 77 % en STG (sciences et technologies de la gestion) et 83 % dans la filière comptabilité. À noter : un nombre important de mentions bien et très bien. Félicitations aux bacheliers !



3 oct.

8^e Nuit Blanche aux Lilas

Cette année encore, la Nuit Blanche a été fêtée comme il se doit aux Lilas. Les noctambules ont pu rêver à Lilas en scène sous « Les cent ciels plantés », découvrir l'univers textuel et mélodique de Zox et Jeupeu, écouter *La Coïncidence* de Fulvio Caccia et danser au Triton.

Mobilisation contre la privatisation de La Poste

Comme partout en France, la mobilisation a été massive pour s'exprimer sur le projet gouvernemental de privatisation de La Poste. Près de 2 000 Lilasiens ont participé au vote et une immense majorité s'est exprimée contre (1 956 votes contre, 21 pour et 5 votes blancs).



3 oct.

anés



Carte blanche à Céline Lefèvre

La danseuse et chorégraphe Céline Lefèvre, en résidence aux Lilas jusqu'en 2011, a présenté lors de sa carte blanche au Théâtre du Garde-Chasse le travail de deux danseurs invités et son solo *Juste un cygne*, l'histoire d'une femme aux prises avec une plume blanche.



Une brocante réussie

De nombreux chineurs se sont rendus à la brocante du Comité des fêtes à la recherche de la bonne affaire.



Balade sculptée

Jusqu'au 15 novembre, six sculptrices, É. Schubert, C. Auturier, É. Frezza, F. Teyssier-Monnot, P. Ract et A. Briffa présentent leurs œuvres en trois lieux différents de la ville : le parc Lucie-Aubrac et les centres culturels Jean-Cocteau et Henri-Dunant.



La flamme du souvenir

C'est une délégation des Lilas, conduite par Nicole Bzdikian, nouvelle présidente de l'UNC, Daniel Guiraud et Christian Lagrange qui, en compagnie d'enfants et d'enseignants des écoles Waldeck-Rousseau et Notre-Dame et de nombreux représentants des associations d'anciens combattants des Lilas, a ravivé la flamme du souvenir sous l'Arc de triomphe.

Rénovation de la rue de Paris

Une fois l'attribution du marché effectuée, en décembre, les travaux de réfection de la rue de Paris (RD 117), entre la porte des Lilas et la rue Lucien-Noël, débiteront en mars 2010 pour une durée prévisionnelle d'un an. Un itinéraire provisoire à sens unique sera mis en place et expliqué aux riverains dans le courant du mois de février. Ces travaux ne perturberont pas la période des fêtes de fin d'année. Ils sont pris en charge par le conseil général.

Coût total : 4,3 millions d'euros, dont 3,9 millions à la charge du conseil général et environ 393 400 € de participation de la Ville (notamment pour le mobilier de voirie).

Nouveaux jeux

De nouveaux jeux pour enfants vont être installés dans les cours de la crèche des Bruyères (moins de 3 ans) et du centre de loisirs, section élémentaire (6-12 ans).

Montant : 40 000 €.

Sécurité des bâtiments communaux

Des travaux de mise en conformité des issues et des portes coupe-feu des locaux techniques sont en cours dans divers bâtiments municipaux, notamment à l'école Waldeck-Rousseau et au gymnase Liberté.

Montant : 6 000 € environ.



Benne aspire-feuilles

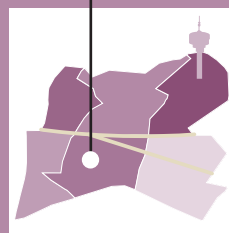
La nouvelle benne aspire-feuilles acquise par le service propreté, silencieuse et d'une capacité de 9 m³ (soit plus du double des précédents équipements), a été mise en route pour l'automne.

Montant : 11 000 €.

LEP Romain-Rolland : les travaux avancent



Après un retard dû aux contraintes d'accessibilité du chantier, les démolitions nécessaires sont achevées et le gros œuvre va démarrer pour le réaménagement du LEP Romain-Rolland en restaurant scolaire. La réfection des sanitaires de la cour élémentaire a mis à jour une galerie en sous-sol, qui impliquera des modifications mineures dans les fondations des futurs équipements (sanitaires et salle de lecture). Fin des travaux : septembre 2010. **Montant des travaux : 2, 2 millions d'euros.**



Achèvement des fondations de la nouvelle église



Après avoir traité et évacué les terres polluées des fondations de la future église (découverte de fûts de fuel sous le presbytère), la construction du nouveau bâtiment a pu reprendre. Le planning du chantier a dû être recalé avec un mois de retard pour tenir compte de ces aléas.

Fin des travaux : début 2011.

Montant des travaux : 4,2 millions d'euros.

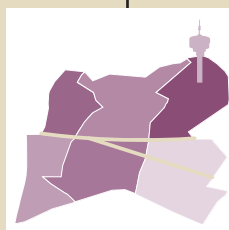


Plantations d'automne



Des chrysanthèmes ont été plantés fin octobre devant la mairie et au cimetière. Suivront, en novembre, les bisannuelles (pensées, pâquerettes, primevères...) et les bulbes (tulipes), à fleurir au printemps.

Montant : 6 500 €.





Tranquillité publique

La police municipale, des missions de proximité

Proche des habitants, disponible, la police municipale dirigée par le chef Réjichi fait désormais partie du paysage des Lilas.

Redynamisée en 2006, l'équipe de la police municipale des Lilas est désormais bien connue des habitants de la ville. Sous l'autorité du maire et du maire adjoint en charge de la sécurité, elle assure des missions de proximité pour veiller à la tranquillité publique, à la sécurité, au bon ordre et à la salubrité dans la commune. Des missions rendues indispensables par la décision de suppression de la « police de proximité » prise par le gouvernement en 2002... La police municipale, sous la direction d'Alexandre Réjichi, dispose d'un effectif de vingt-quatre personnes (1) et répond à de nombreuses préoccupations de la vie courante. Elle intervient au quotidien dans des domaines variés, protection des biens et des personnes, respect du code de la route, surveillance de la commune, intervention en cas de problème sur la voie publique, déclaration de chiens dangereux, gestion des débits de boissons, respect des arrêtés du

maire et du préfet, surveillance des parcs et des jardins, sécurité à la sortie des écoles, protection des cérémonies et des animations, aide aux victimes...

Partenariat avec la police nationale

« Être en contact permanent avec la population est le plus important », estime Christian Lagrange, le maire adjoint en charge de la sécurité, « et notre police municipale est connue des habitants et reconnue par eux. » Ces derniers peuvent ainsi s'adresser à elle quant à de nombreux problèmes de la vie quotidienne. Elle remplit notamment des missions spécifiques à destination des commerçants (avec lesquels sont organisées des rencontres régulières) et des personnes âgées. Elle joue aussi un rôle très important dans le dialogue avec les jeunes.

À noter, la police municipale est également habilitée à enregistrer des dépôts de mains courantes en cas de litiges de

voisinage ou de tapage. Elle assure, si besoin, le relais auprès des autorités compétentes. Dans cet esprit de complémentarité, une convention de partenariat a été signée en septembre 2009 entre la police municipale et la police nationale. Elle renforce très significativement la coopération entre les deux corps par le biais d'échanges réguliers d'informations, de la mise à disposition de renforts en cas de besoin ou de la mise en place d'interventions communes.

(1) Un responsable, une assistante administrative, six policiers municipaux, six agents de surveillance de la voie publique, trois agents de sortie d'école, trois gardiens de square, quatre agents de parking.

- Accueil téléphonique 24 h/24 h. : 01 72 03 17 17.

- Accueil du public : du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h 30. 3, rue Georges-Pompidou.

Nouveaux commerces



Sun Turbo

On peut désormais se muscler sans effort, ou presque, chez Sun Turbo avec la technologie Power Plate. Grâce à un plateau vibrant, cette machine est censée faire travailler les muscles à 93 % de leur capacité lors d'exercices divers. Un vrai gain de temps, assure Sarah, la gérante, puisque « une demi-heure de Power Plate équivaut à deux heures en salle de sport ». Sun Turbo possède aussi deux machines à UV. Réservation obligatoire pour le Power Plate. Ouvert tous les jours sauf le samedi, de 10 heures à 19 heures.

90, avenue Pasteur.
Tél. : 01 48 70 14 52.



Restaurant Eliotti

Depuis le 8 septembre, Marco Eliotti, Sliet et Claudio vous accueillent dans leur restaurant de spécialités italiennes. On peut y déguster un large choix de pizzas cuites au feu de bois (pâte faite maison). Suggestion du pizzaiolo : les pizzas quatre fromages et quatre saisons, copieuses et savoureuses. La maison propose aussi de nombreux plats traditionnels comme l'osso buco et un éventail de desserts italiens.

Ouvert tous les jours midi et soir sauf le samedi midi et le dimanche.
49, bd de la Liberté.
Tél. : 01 48 97 31 02.

Formalités

■ Renouvellement de carte d'identité

Depuis le 1^{er} janvier 2009, la carte d'identité est payante en cas de vol ou de perte (25 € en timbres fiscaux). Attention donc à bien présenter l'ancien titre au moment du renouvellement et du retrait. Contrairement au passeport, les demandes doivent être effectuées dans la commune de résidence.

■ Autorisation de sortie de territoire

De nombreux parents confondent la simple autorisation parentale avec l'autorisation de sortie de territoire délivrée par les mairies. Le service affaires générales tient donc à préciser que cette dernière ne concerne que les enfants mineurs, titulaires d'une carte d'identité et non d'un passeport, qui voyagent dans l'espace Schengen non accompagnés d'un représentant légal.

■ Inscription sur les listes électorales

Pour voter aux élections régionales de mars 2010, il faudra être inscrit sur les listes électorales. Cette formalité peut être accomplie à la mairie jusqu'au 31 décembre 2009 au plus tard (muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois). Attention ! si vous avez changé d'adresse dans l'année (y compris au sein des Lilas), vous êtes concerné. Pour éviter l'affluence en fin d'année, il est recommandé de s'y prendre dès maintenant.

Service affaires générales
Square Georges-Valbon.
Tél. : 01 72 03 17 25/ 17 26/
17 54.

Logement social

Loi Boutin : report d'un an des nouveaux surloyers

Le secrétaire d'État au logement, Benoist Apparu, a annoncé le report d'un an de l'application du décret relatif aux surloyers dans le logement social. Un premier recul.

Le 1^{er} janvier 2010, aurait dû entrer en vigueur le décret d'application de la loi Boutin relatif au supplément de loyer de solidarité. Dès son annonce, cette disposition s'est heurtée à une très forte mobilisation des élus locaux et des offices HLM, inquiets de son effet sur la mixité sociale dans certains quartiers. En effet, ce décret signifie pour des milliers de locataires, dont les revenus dépassent d'au moins 20 % les plafonds d'accès aux logements sociaux, l'obligation de payer un supplément de loyer. Des surloyers aux montants si élevés qu'ils pourraient entraîner le départ du logement social de nombreuses



familles des classes moyennes. Face à cette véritable casse du logement social, Daniel Guiraud, maire des Lilas, dix-sept autres maires du départe-

ment et Claude Bartolone, député et président du conseil général de Seine-Saint-Denis, ont lancé, en août, un appel à Benoist Apparu, secrétaire État au logement pour que ce décret soit annulé et qu'une concertation soit engagée.

Une demande qui semble avoir été entendue puisque, le 17 septembre, le gouvernement annonçait le report d'un an de l'application du barème national des surloyers pour les offices HLM ayant signé une procédure dérogatoire. Une première victoire qui ne doit pas faire oublier le véritable objectif de la mobilisation : l'annulation définitive du décret.

Sécurité

Mobilisation pour davantage d'effectifs au commissariat

Les maires des Lilas, du Pré-Saint-Gervais, de Romainville et de Bagnolest restent mobilisés pour l'obtention d'une unité territoriale de quartier (Uteq) au commissariat des Lilas.

La suppression de la police de proximité en 2002 et la réduction régulière des effectifs des commissariats de Seine-Saint-Denis ont entraîné une dégradation de la sécurité sur le terrain et une délinquance accrue dans le département comme dans tout l'est parisien.

Pour y remédier et pour que l'État se donne enfin les moyens d'assurer ses missions régaliennes, les maires de Bagnolest, des Lilas, du Pré-Saint-Gervais et de Romainville, associés aux députés de Seine-Saint-Denis, Claude Bartolone et



Élisabeth Guigou, se mobilisent depuis plusieurs mois pour qu'une unité territoriale de quartier (Uteq) soit affectée au commissariat des Lilas.

En juin 2008, les six élus en ont adressé la demande à Michèle Alliot-Marie, alors ministre de l'Intérieur. En l'absence de réponse précise, une pétition intercommunale pour le renforcement des effectifs de police a été lancée en avril 2009. Celle-ci a recueilli plus de 4 000 signatures (dont 1 322 aux Lilas). Forts

de cette mobilisation citoyenne, les maires ont réitéré leur demande d'être reçus par l'actuel ministre de l'Intérieur, Brice Hortefeux. Mais une fois encore, cette requête est restée vaine puisque le ministre n'a, à ce jour, apporté ni réponse sur la création possible d'une Uteq, ni proposé de date de rendez-vous.

La pétition pour le renforcement du commissariat peut être signée sur le site de la Ville : www.ville-leslilas.fr

Éducation

Un programme pour lutter contre l'obésité infantile

Une trentaine d'enseignants de primaire se sont réunis le 30 septembre, à l'école Waldeck-Rousseau, autour de l'inspecteur de circonscription, Jean Vergeylen, pour découvrir une nouvelle animation pédagogique. Le but : lutter, dès l'école, contre l'obésité.

L'obésité touche aujourd'hui près d'un enfant sur six en France, soit deux fois plus qu'il y a dix ans. Grignotages excessifs, surconsommation de produits transformés par l'industrie agroalimentaire, sédentarisation des loisirs... Cet ensemble de facteurs provoque une prise de poids progressive chez les enfants, dès le plus jeune âge. Pour lutter contre ce fléau de santé publique, le collectif La Main à la pâte a travaillé à l'élaboration d'un module d'éducation à la nutrition et à la santé, destiné aux écoles primaires. Intitulé « Manger, bouger pour ma santé », il sera testé en 2009 dans plusieurs circonscriptions, dont celles des Lilas, de Romainville et du Pré-Saint-Gervais, avant son éventuelle généralisation en France.

Dix-sept classes aux Lilas

Le 30 septembre, Pierre Césarini, de l'association Passerelle, accompagné de l'inspecteur de circonscription Jean Vergeylen, est venu présenter ce dispositif à une trentaine



de professeurs des écoles, lors d'une rencontre à l'école Waldeck-Rousseau. Était présent Didier Pol, agrégé de biologie, à l'origine du programme avec d'autres chercheurs de La Main à la pâte (association visant à développer l'enseignement scientifique en primaire, sous l'égide du prix Nobel de physique, Georges Charpak). En huit séances pour les cycles 1 (petite et moyenne sections de maternelle) et douze séances pour les cycles 2 (grande section, CP et CE1), il s'agit de faire prendre

conscience aux élèves de l'importance d'une alimentation saine pour la santé. La démarche repose sur de nombreuses expériences pratiques, comme écraser une chips sur une feuille de papier pour repérer les matières grasses. Elle s'appuie aussi sur une série d'activités physiques pour illustrer les modifications induites sur le corps (transpiration, accélération du cœur...) et la dépense énergétique. Dix-sept enseignants des Lilas se sont portés volontaires pour participer à cette expérimentation.

Funérailles

Des frais d'obsèques réduits

Grâce à une délégation de service public, l'entreprise des Pompes funèbres générales propose aux familles lilasiennes une tarification réduite pour les frais d'obsèques.

Le Sifurep (Syndicat intercommunal funéraire de la région parisienne), dont fait partie la Ville des Lilas, a choisi de confier, par délégation de service public, la gestion des pompes funèbres à l'entreprise PFG (Pompes funèbres générales). Cet accord n'engage pas les familles lilasiennes qui restent libres de s'adresser à l'entreprise de pompes funèbres de leur choix, mais il leur permet de bénéficier de certains avantages,

comme un transport vers le funéraire de Montreuil pour le séjour des corps avant inhumation et des frais d'obsèques réduits.



Ces engagements tarifaires peuvent s'appliquer à tous les décès qui se produisent sur le territoire des communes adhérentes au syndicat et qui ne donnent pas lieu à des transferts extérieurs. Pour en bénéficier, les familles doivent s'adresser aux agences PFG installées sur le territoire.

PFG
4, rue Georges-Pompidou.
Tél. : 01 49 93 02 55.

Antennes relais : la municipalité poursuit le combat

Comme la jurisprudence le laissait penser, le tribunal administratif de Cergy-Pontoise a suspendu en référé l'arrêté interruptif de travaux pris par la municipalité des Lilas pour empêcher l'installation de nouvelles antennes relais par SFR, rue Romain-Rolland. Mais la Ville s'est pourvue en cassation devant le Conseil d'État afin qu'il examine les motifs de la suspension de son arrêté. La décision devrait intervenir dans un délai de six à huit mois.

Premier repas bio dans les cantines scolaires

Le premier repas bio sera servi dans les écoles de la ville le mardi 24 novembre, avec une animation-buffet à l'école Waldeck-Rousseau. Une première expérience qui en appelle d'autres : trois nouveaux repas bio sont d'ores et déjà programmés dans le courant de l'année scolaire.

Atelier « entretien d'embauche »

Le pôle insertion du CCAS propose, en collaboration avec le Plie, un atelier pour les personnes en situation de recherche d'emploi autour de l'entretien d'embauche, animé par la compagnie du Grain de sel.

Rendez-vous mardi 1^{er} décembre, de 9 heures à 13 heures, salle polyvalente du CMS Cornet (10-12, rue E. et M.-L. Cornet à Pantin).

Inscriptions :
Pôle insertion,
tél. : 01 41 58 10 91.

Novembre au Club des Hortensias

■ Sorties

- Mercredi 4, à 13 h 45 au club : *Baikal, mystère du peuple mongol*, Théâtre de Gagny.
- Vendredi 6 : visite guidée de l'exposition *Dehors - dedans* par deux des artistes.
- Lundi 16, à 13 h 30 au club : randonnée d'une demi-journée en forêt de Senlis. Prix : 3 €. Inscription la semaine précédente.
- Lundi 30, à 13 h 30 au club : randonnée d'une demi-journée. Prix : 3 €. Inscription la semaine précédente.
- Jeudi 26, à 10 h 30 au club : sortie à La Guinguette des pêcheurs à Rieux (Oise) pour la « journée de la bière ». Prix : 42 €. Inscription jeudi 5.

■ Peinture sur soie

Mercredi 18, jeudi 19, vendredi 20 et lundi 23, de 9 heures à 12 heures.
Prix : 16,60 €. Inscription du 2 au 10 novembre.

■ Rencontres intergénérationnelles

- Vendredi 20, rencontre autour du jeu avec les enfants de l'école Victor-Hugo, à 14h15 à l'école.
 - Vendredi 27, rencontre autour du jeu avec les enfants de l'école Courcoux, à 14 heures à l'école.
- Allée des Hortensias.
Tél. : 01 48 46 42 55.

Inscriptions aux fêtes de fin d'année

Il reste des places pour le repas de Noël au Pavillon Baltard, le 10 décembre, et pour la galette des Rois, le 10 janvier.
Renseignements au CCAS pôle seniors
47, bd Eugène-Decros.
Tél. : 01 41 63 15 76.
Se munir de sa carte d'identité ou de sa carte du Club des Hortensias.

Éducation

Les parents élus aux conseils des écoles lilasiennes

Les parents d'élèves ont voté les 16 et 17 octobre pour désigner ceux d'entre eux qui les représenteront au sein des conseils d'école et des conseils d'administration du collège et du lycée durant l'année scolaire. Père et mère disposaient chacun d'une voix. Aux Lilas, toutes les listes en présence étaient issues de la FCPE (Fédération des conseils de parents d'élèves). Voici les noms des parents élus :



ÉCOLES MATERNELLES

■ Calmette

Sandrine Vaillant, Patrick Piade, Johanne Homand, Françoise Mery.
Contact : 06 16 60 62 26.

■ Courcoux

Karen Di-Sotto, Christophe Di-Sotto, Nathalie Dallot, Ann Lhuissier.
Contact : 06 21 10 79 96.

■ Julie-Daubié

Muriel Achery, Vanessa Benoit, Isabelle Bertrand, Sandrine Elichalt, Christophe Galvani, Peggy Mouriesse, Delphine Ricateau.
Contact : 06 87 48 21 12.

■ Les Bruyères

Brigitte Barry, Baya Bousmaha, Stéphanie Le Draoullec, Sabah Sempe, Claudine Leveque.
Contact : 06 32 26 46 56.

■ Romain-Rolland

Manuelle Tomas-Bouil, Émeline Courtecuisse, Antonin Watenberg, Sarah Villar, Frédéric Dalle, Julie Bouvry, Marie-Laurence Dragon, Marianick Leroux.
Contact : 06 63 79 97 91.

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

■ Victor-Hugo

(maternelle et élémentaire)
Jean-Yves Marchal, Christophe Boue, Fabia Hacine-Gherbi, Nathalie Masson, Florence Schneider, Émilie Colin, Nora Messaoudi, Nacer Benguela.
Contact : 06 78 26 45 45.

■ Paul-Langevin

Hélène Laloy, Céline Barreau, Sophie Bedin, Vincent Daudon, Philippe Dupuy, Sandrine Elichalt, Marie-Noëlle Motteau, Nabil Neffati, Sylviane Odic, Nadia Picco, Laurence Topla, Sandrine Vaillant, Stéphanie Villar.
Contact : 06 61 42 97 71.

■ Romain-Rolland

David Cavillon, Sarah Charlet, Sophie Dager, Laure Lemaire, Marianne Alauzen, Sophie Barache, Franck Bellugeon, Caroline Chatain, Nathalie Dage, Britt Harnisch, David Ledorze, Frédéric Lévêque, Olivier Marboeuf, Jean-Pierre Martz, Claire Peltier.
Contact : 06 20 73 35 00.

■ Waldeck-Rousseau

Marie-Laurence Dragon, Lydia Giacometti, Patrick Piade, Isabelle Favier, Hélène Rubin, Sophie Pré, Dominique Ilevoli, Gersende Tomala-Carlus, Corinne Maitrot, Martine Grau, Prunella Rivière, Laure Leprince, Bernard Francina.
Contact : 06 15 20 92 03.

COLLÈGE MARIE-CURIE

Brigitte Bacroix, Florence Bergogne, Françoise Bompard, Joëlle Chemla, Laurence Chneiweiss, Pierre Lebon, Pascale Solignac.
Contact : 06 86 85 15 66.

LYCÉE PAUL-ROBERT

Laurence Chneiweiss, Thérèse Descamps, Marie-George Guerineau, Françoise Rousseau, Philippe Giraudeau.
Contact : 06 27 27 47 29.

La communauté d'agglomération sur les rails



La plus importante communauté d'agglomération d'Île-de-France pourrait bientôt voir le jour. Le partenariat entre neuf communes de l'est parisien, dont Les Lilas, devrait être entériné par le préfet de Seine-Saint-Denis fin décembre et prendre effet dès le 1^{er} janvier 2010.

Le 1^{er} janvier 2010, les villes des Lilas, de Pantin, de Bobigny, de Bondy, de Noisy-le-Sec, de Bagnolet, de Romainville, de Montreuil et du Pré-Saint-Gervais devraient s'unir pour former une communauté d'agglomération. Un partenariat à neuf qui a pour objectif de permettre la mutualisation des compétences et des moyens pour améliorer la qualité de vie des habitants et peser plus fortement dans les grands projets de la région parisienne.

En effet, avec ses 400 000 habitants, la communauté d'agglomération de l'est parisien (dont le nom officiel n'est pas encore arrêté) serait la plus grande d'Île-de-France et l'une des plus importantes du pays. Une taille qui lui permettrait de peser davantage dans les négociations avec l'ensemble de ses partenaires, y compris l'État et les autres collectivités, et ainsi, de faire accélérer des projets importants pour le territoire sans entrer en concurrence avec les villes voisines. Car la création d'une communauté d'agglomération est, avant tout, la traduction d'une volonté politique de travailler ensemble sur un territoire commun pour faire naître ou

développer des projets et des services non réalisables à l'échelle d'une seule ville comme des politiques d'aménagement du territoire, de développement des transports ou encore de résorption de l'habitat indigne.

Parmi les grands projets qui seront défendus par la nouvelle structure intercommunale, nombreux sont ceux qui touchent au quotidien des Lilasiens comme la création d'infrastructures routières, l'aménagement d'espaces verts, le prolongement de la ligne 11 ou encore la mise en synergie des politiques de développement économique pour attirer les entreprises et donc créer des emplois.

Un long processus en passe d'aboutir

L'idée de créer un espace de solidarité et de projets avec les municipalités voisines ne date pas d'hier. En effet, en 2004-2005, un rapprochement entre les villes de Bagnolet, du Pré-Saint-Gervais, des Lilas et de Romainville avait failli aboutir avant d'être stoppé par un vote défavorable du conseil municipal de Romainville.

En 2008, le projet d'intercommunalité a été relancé avec cette fois une toute nouvelle ampleur. Après des mois d'études et de concertations, ce sont finalement neuf maires de l'ouest de la Seine-Saint-Denis qui annoncent, le 10 avril 2009, le lancement de l'association chargée de préfigurer l'actuelle communauté d'agglomération. Une adhésion à cette association confirmée par un vote des conseils municipaux de chacune des communes membres en mai (le 13 mai 2009, pour la ville des Lilas).

Enfin, le 24 août dernier, le préfet de Seine-Saint-Denis a fixé par arrêté le périmètre de la future agglomération. Une décision qui devrait être suivie dans les trois mois d'une nouvelle délibération en conseil municipal pour les neuf villes qui voteront à cette occasion les statuts de la future intercommunalité : son nom, son siège, le nombre de délégués et ses compétences.

Elle devrait être officiellement créée en décembre par arrêté préfectoral prenant effet le 1^{er} janvier 2010. À partir de cette date, les maires des neuf communes auront deux

ans pour définir ce qui est d'intérêt communautaire, autrement dit ce qui a intérêt à être géré à l'échelle intercommunale et, à l'inverse, ce qui restera dans le champ de compétences de chaque commune. Progressivement, il faudra aussi décider des équipements à mutualiser et, éventuellement, du transfert de certains personnels communaux à l'agglomération. Pour en discuter, des réunions thématiques seront organisées dans chaque ville, et une concertation avec les personnels municipaux engagée.

Un conseil de développement composé de représentants de la société civile (citoyens, acteurs économiques, institutionnels et associatifs) devrait voir le jour avant la fin de l'année. Il pourra s'autosaisir et rendre des avis sur les questions débattues par les conseillers communautaires.

Une concertation à chaque étape

Agir avec transparence, mettre en place à chaque étape de cette construction une démarche de concertation avec tous les acteurs concernés et, en premier lieu, les habitants est la démarche dans laquelle se sont engagés les maires des neuf communes.

Aux Lilas, des réunions des groupes d'action municipale de quartier (GAM) ont eu lieu en novembre 2008 et de nouvelles se déroulent en octobre et en novembre de cette année pour discuter des enjeux et des choix engendrés par cette union. Un questionnaire a été envoyé à l'ensemble des électeurs lilasiens en juillet dont les résultats ont été dépouillés et analysés lors de deux ateliers de l'intercommunalité les 10 et 17 octobre.

La communauté d'agglomération sera officiellement créée le 1^{er} janvier 2010 mais de nombreuses décisions doivent encore être prises et la municipalité souhaite y associer les habitants.

L'intercommunalité bientôt obligatoire

Il existe de très nombreuses communautés d'agglomération en France, 174 au 1^{er} janvier 2009. 93,1 % des communes et 87,3 % de la population française appartiennent à l'un des 2 601 établissements publics de coopération intercommunale (communautés urbaines, communautés d'agglomération, communautés de communes, villes nouvelles). Ainsi, il ne subsiste plus que 2 522 communes isolées représentant 8,1 millions d'habitants, dont 2 133 hors Île-de-France.

Le gouvernement a d'ores et déjà annoncé qu'il souhaitait que la carte de l'intercom-

Présentation des Lilas aux élus des autres villes par le maire des Lilas, en juillet dernier.



Une communauté d'agglomération, c'est quoi ?

La communauté d'agglomération est une des formes de coopération entre les communes instituées par la loi du 12 juillet 1999, dite loi Chevènement. Il s'agit d'un établissement public rassemblant institutionnellement des villes qui s'associent dans un projet de développement et souhaitent le mettre en œuvre en partageant moyens et ressources.

Attention, il ne s'agit en aucun cas de fusion, chaque ville gardant son existence propre et son identité. L'intercommunalité est un transfert de compétences mais pas de souveraineté. C'est en effet le principe de spécialité qui guide l'intervention de la communauté d'agglomération. Celle-ci ne peut agir que dans les domaines qui lui ont été attri-

bués directement par la loi (compétences obligatoires ou optionnelles) ou dans celui que les communes membres ont décidé de lui transférer (compétences facultatives).

Quelles compétences ?

La loi du 12 juillet 1999 fixe quatre compétences obligatoires déléguées aux communautés d'agglomération :

- le développement économique,
- l'aménagement du territoire (transports, déplacements...),
- l'équilibre social de l'habitat (programme local de l'habitat, lutte contre l'insalubrité...),
- la politique de la ville (prévention de la délinquance, rénovation urbaine...).

Les communes membres décident également ensemble d'assurer au moins trois compétences supplémentaires à choisir parmi les six suivantes :

- la voirie,
- l'assainissement,
- l'eau potable,
- l'environnement et le cadre de vie,
- l'action sociale,
- les équipements sportifs et culturels.

Les Villes pourront également, si elles le souhaitent, intégrer à ces statuts des compétences facultatives.

Qui décide ?

Comme c'est le cas dans une commune, un conseil règle, par ses délibérations, les affaires de sa compétence. Appelé conseil commu-



Les neuf villes de l'agglomération

Bagnolet

Maire : Marc Everbecq
34 382 habitants
(Bagnoletaises et Bagnoletais)
Superficie : 2,57 km²

Bobigny

Maire : Catherine Peyge
48 156 habitants
(Balbiniennes et Balbiniens)
Superficie : 6,8 km²

Bondy

Maire : Gilbert Roger
53 611 habitants
(Bondynoises et Bondynois)
Superficie : 5,47 km²

Le Pré-Saint-Gervais

Maire : Gérard Cosme
17 336 habitants
(Gervaisiennes et Gervaisiens)
Superficie : 0,7 km²

Les Lilas

Maire : Daniel Guiraud
22 221 habitants (Lilasiennes et Lilasiens)
Superficie : 1,25 km²

Montreuil

Maire : Dominique Voynet
101 369 habitants
(Montreuilloises et Montreuillois)
Superficie : 8,92 km²

Noisy-le-Sec

Maire : Alda Pereira Lemaitre
38 993 habitants (Noiséennes et Noiséens)
Superficie : 5,04 km²

Pantin

Maire : Bertrand Kern
53 949 habitants (Pantinoises et Pantinois)
Superficie : 5,02 km²

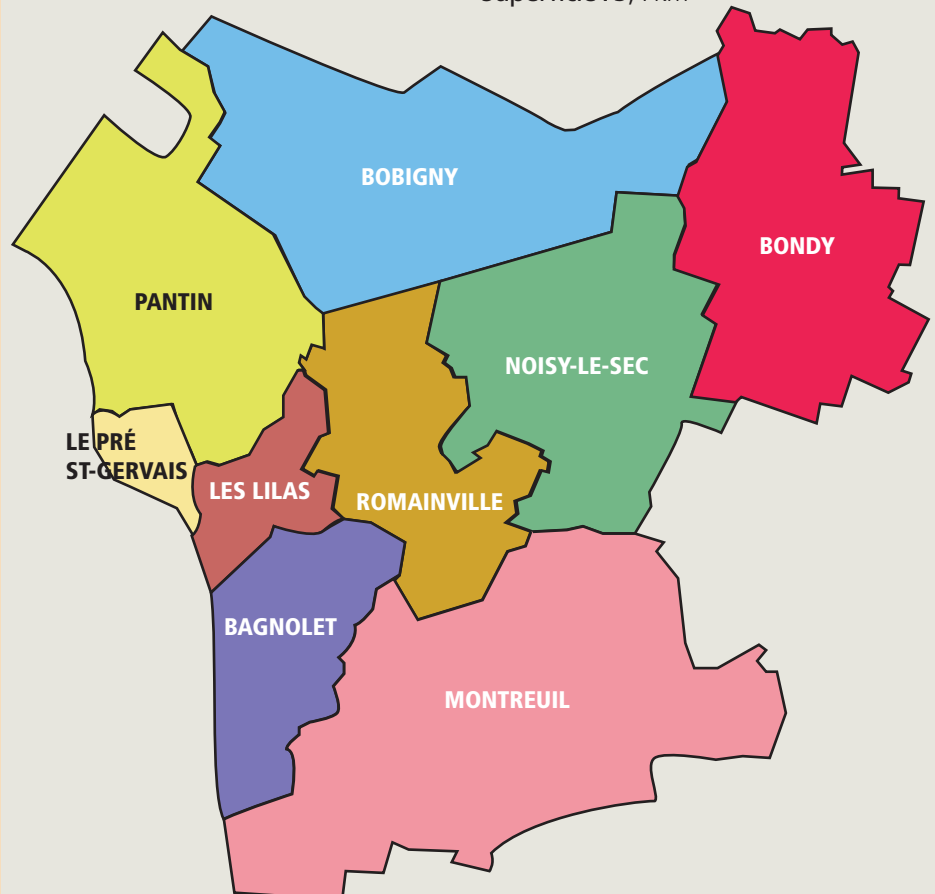
Romainville

Maire : Corinne Valls
25 199 habitants
(Romainvilloises et Romainvillois)
Superficie : 3,4 km²

nautaire, il est composé de délégués communaux, les conseillers communautaires désignés au sein de chaque conseil municipal. Leur nombre et la répartition des sièges sont fixés dans un délai de trois mois à compter de la notification de l'arrêté de périmètre. Chaque commune dispose d'au moins un siège et aucune ne peut disposer de plus de la moitié des sièges, ce qui permet à chaque Ville de faire entendre sa voix. Pour ce faire, les neuf maires ont décidé de majorer la représentation des petites villes et de minorer celle des plus grandes.

Qui finance ?

La création de cette communauté d'agglomération n'entraînera aucune augmentation d'impôt. Celle-ci sera financée essentiellement par la taxe professionnelle (TPU : taxe professionnelle unique) des communes membres ainsi que par les subventions, dotations ou participations de l'État et des collectivités territoriales. La dotation globale de fonctionnement (DGF) versée par l'État est la plus importante. Elle est proportionnelle au nombre d'habitants. Par exemple en 2009, pour une communauté d'agglomération, le montant versé par l'État au titre de la DGF est de 45 euros par habitant et par an. La communauté d'agglomération perçoit aussi des aides spécifiques du département, de la Région, de l'État et de l'Union européenne. La création d'une fiscalité additionnelle est possible mais les neuf maires ont exclu l'hypothèse d'un impôt supplémentaire.



Consultation citoyenne : les résultats

En juillet, un questionnaire sur le projet de communauté d'agglomération a été envoyé à l'ensemble des Lilasiens inscrits sur les listes électorales. Focus sur les principaux résultats.



La création de la future communauté d'agglomération regroupant les villes de Bagnoleit, Bobigny, Bondy, Le Pré-Saint-Gervais, Les Lilas, Romainville, Noisy-le-Sec, Pantin et Romainville est imminente. Mais, au-delà de ce calendrier administratif, beaucoup d'incertitudes subsistent et de nombreux choix restent à faire. Parce qu'ils en seront les principaux acteurs, la municipalité a souhaité associer les Lilasiens à chacune des étapes de la création de la future communauté d'agglomération. En juillet, un questionnaire leur a été envoyé afin qu'ils s'expriment sur les enjeux de cette union mais aussi sur leurs attentes. Les résultats de ces questionnaires ont été dépouillés puis analysés lors d'ateliers ouverts à tous, les samedis 10 et 17 octobre. En voici les principales instructions.

Deux engagements forts

Deux principes fondamentaux ont été arrêtés par les maires des neuf communes

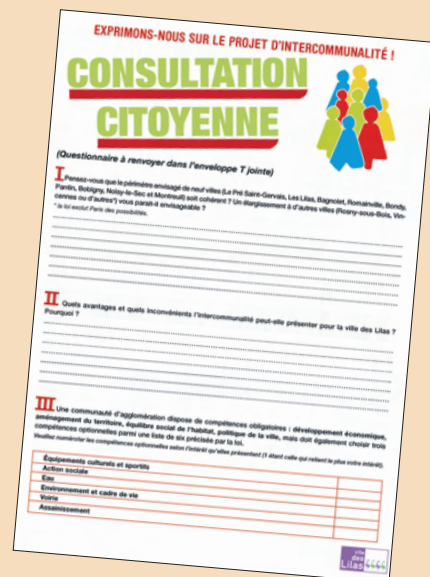
- Une municipalité qui souhaiterait se retirer du processus intercommunal pourra le faire à tout moment,
- Rien ne pourra être imposé à une commune contre sa volonté.

Large approbation du périmètre

Les Lilasiens semblent favorables à cette future communauté d'agglomération puisque 63 % jugent pertinent son périmètre. 28 % souhaiteraient même un périmètre élargi à d'autres communes comme Rosny-sous-Bois, Vincennes ou Saint-Mandé. 18 % trouvent le périmètre trop large et 4 % aimeraient rester en dehors d'une telle organisation.

Avantages et inconvénients

Les Lilasiens semblent lucides quant au projet de communauté d'agglomération, il n'est pas paré de toutes les vertus, mais n'est pas perçu non plus comme un cataclysme. 22 % estiment qu'une telle organisation permettra une mutualisation des compétences et des moyens, et ainsi, une réduction des coûts. 20 % pensent que cela facilitera la réalisation de grands projets, 18 % qu'elle engendra de nouveaux et meilleurs services pour les Lilasiens et 11 % qu'elle donnera à la Ville davantage de poids dans les négociations. Au contraire, 19 % des personnes ont peur que la Ville des Lilas soit sous-représentée dans la future communauté d'agglomération compte tenu de sa taille et 16 % craignent une augmentation des impôts. « Ces questions sont légitimes », estime Daniel Guiraud,



maire des Lilas, mais « je peux affirmer que rien ne pourra être imposé à une commune contre sa volonté. C'est un engagement pris par les maires des neuf communes ».

De nombreuses attentes

Les attentes sont, elles aussi, très nombreuses. Les Lilasiens espèrent une accélération des grands travaux comme le prolongement de la ligne 11, des transports plus efficaces, la création d'espaces verts mais aussi une amélioration des services à la population, comme l'introduction du bio à la cantine ou la création d'une maison pour les jeunes. Une diversité d'opinions qui transparaît aussi dans le choix des compétences optionnelles à privilégier. L'amélioration de l'environnement et du cadre de vie arrive en tête des suffrages, suivie de très près par celle des équipements culturels et sportifs et de l'action sociale.

Mode d'élection : des avis partagés

À la question du mode d'élection des conseillers communautaires, aujourd'hui choisis parmi les conseillers municipaux des villes membres, les avis sont très partagés puisque 46 % des personnes souhaitent un changement vers une élection au suffrage universel direct et 44 % ne souhaitent pas de changement.

Le conseil de développement

Les réponses sur la composition du futur conseil de développement, organe consultatif composé d'habitants ou de salariés, qui pourra rendre des avis sur les questions débattues par les conseillers communautaires sont très diverses. 34 % des interviewés plébiscitent une participation des associations qui le souhaitent, 11 % veulent y voir siéger des représentants du secteur économique et de l'emploi et 11 % également, des associations du secteur social.

Des résultats plus détaillés seront donnés lors des réunions de GAM en novembre (lire page 21).

Chanson française

Le charme discret de Vincent Delerm et autres plaisirs...

Dandy mélancolique aux textes humoristiques, Vincent Delerm sera en concert au Théâtre du Garde-Chasse, le 12 novembre.



Il occupe une place unique dans la jeune scène de la chanson. Celle du chanteur calme, objet de passions violentes. Vincent Delerm, il y a ceux qui raffolent du pianiste au style décontracté, chemise ouverte et à demi rasé, qui fait surgir dans ses chansons, parmi les images du quotidien, un univers truffé de références à la fois littéraires et cinématographiques. Ceux-là vantent son élégance. Et il y a ceux qui criti-

quent sa désinvolture de gendre idéal cultivé, dans laquelle ils voient une forme de mépris social. Et puis il y a ces étranges chansons qu'on ne chante pas, mais que l'on reconnaît. Vincent Delerm et son phrasé si particulier, ses ritournelles nostalgiques et le piano-voix comme marque de fabrique. Des chansons à la mise en scène soignée, qui font chacune l'effet visuel d'un petit clip vidéo.

Cinéma

Vingt ans de Rencontres

Dix-neuf cinémas publics s'associent pour fêter les vingt ans des Rencontres cinématographiques de la Seine-Saint-Denis.

Ce festival, qui s'attache depuis sa création à resserrer les liens entre les habitants et le septième art au travers de projections, débats et rencontres, est parvenu à créer des parcours cinématographiques entre les villes du département. Dix-neuf salles seront cette année dans la course, un record pour les Rencontres. Invité d'honneur, Claude Chabrol fête, lui, ses cinquante ans de cinéma. Ce maître du sarcasme et de la provocation marquera

de son empreinte l'édition 2009. D'autres invités (Silvano Agosti, Marie Voignier, Louis Skorecki, Pierre Collier) contribueront à multiplier les moments de découverte et d'échanges. La Ville des Lilas, en plus de la projection pour le jeune public de *La Symphonie magique*, hymne au jazz des années 40, accueillera le 13 novembre la cérémonie d'ouverture des Rencontres. Avec, notamment, la projection de courts-métrages

À ceux qui lui reprochent un manque d'engagement, Vincent Delerm répond par la chanson (*Na na na*) qu'il préfère séparer le citoyen de l'artiste. Vincent Delerm et son attention quasi ethnographique aux petits riens, ces détails qui donnent à ses chansons des images, un effet visuel pris à la vie de tous les jours. Goût des petites choses, passion des détails qui se double d'une autre, celle des catégories. Là où certains dénoncent une mise en boîte, ses admirateurs voient un talent sociologique. Que vous ayez déjà choisi votre camp ou non, notez sur vos tablettes la soirée du 12 novembre au Théâtre du Garde-Chasse. Elle vous promet de participer à cette passion... tranquille et de se faire son idée sur ce qu'il convient de tirer du pianiste !

Vincent Delerm
Jeudi 12 novembre, à 20 h 45.
TGC - 181 bis, rue de Paris.
Tél. : 01 43 60 41 89.



des différents invités de cette édition prestigieuse.

Du 13 au 22 novembre.
Ouverture le 13 novembre, à 20 h 30, au TGC.
La Symphonie magique, le 14 novembre, à 14 h 30, au TGC. Programme détaillé : www.cinemas93.org

Théâtre
du Garde-Chasse

01 43 60 41 89.

■ Macbeth
Théâtre.

Adaptation et mise en scène, Olivier Bruaux et la compagnie Théâtre & Cinéma. Victorieux des armées coalisées de Norvège, le chef de l'armée écossaise Macbeth rencontre une sorcière qui lui prédit qu'il deviendra roi. Pour réaliser cette prédiction, il tue le roi Duncan et place son règne sous le signe du meurtre.

Vendredi 6 novembre, à 20 h 30.

■ The Tallis Scholars
Polyphonies sacrées et profanes.

Direction Peter Phillips. Œuvres de Arvo Pärt, Gregorio Allegri, William Byrd, Orlando Gibbons, Thomas Weelkes, John Wilbye.

Vendredi 20 novembre, à 20 h 45.

■ Michel Portal
et Antoine Hervé
Jazz.

Ces deux musiciens, qui pratiquent avec virtuosité la musique classique et le jazz, sont à l'image de la création musicale actuelle : vivante et en constante mutation.

Vendredi 27 novembre, à 20 h 45.

Entrée : 19,50 €, 16,50 € (tarif réduit), 8,50 € (-13 ans et carte Jaune et Noir).

TGC - 181 bis, rue de Paris.

Conservatoire Gabriel-Fauré

01 48 46 90 80.

■ **Les Mardis musicaux**
Concert d'élèves.

Une heure de musique pêle-mêle, pour tout public.

Entrée libre. Auditorium de l'espace d'Anglemont. *Le 24 novembre, à 19 heures.* 35, pl. Charles-de-Gaulle.

Le Triton

01 49 72 83 13.

■ **Hélène Giraud**

Expo photos.

Les photos d'Hélène Giraud explorent les chemins de traverse de l'argentique.

Du 26 novembre au 19 décembre. Vernissage le 26 novembre, à 18 heures. 11 bis, rue du Coq-Français.

Lilas en scène

01 43 63 41 61.

■ **Soirée Poécité**

Poésie.

L'association Poécité propose une soirée poétique sur le thème « Les sept péchés capitaux ». Restauration possible. *Entrée libre. Réservation au 01 43 63 41 61.*

Le 18 novembre, à 20 heures. 23 bis, rue Chassagnolle.

Le Melting Potes

01 48 58 75 29.

Concerts du vendredi soir

■ **Annacordeon**, chanson française

Le 6 novembre, à 20 h 30.

■ **Duo Maka**, latino

Le 13 novembre, à 20 h 30.

■ **Alexis à l'accordéon**, soirée Beaujolais nouveau

Le 19 novembre, à 20 h 30.

■ **Jean-Baptiste Musset**, chanson française

Le 20 novembre, à 20 h 30.

■ **Jamalafac**, jazz manouche

Le 27 novembre, à 20 h 30. 32, rue Jean-Moulin.

Concert

Le flamenco de Pradal embrase le Triton

Les 20 et 21 novembre, le Triton accueille la flamme flamenca de l'un de ses plus grands interprètes, Vicente Pradal.

Entre Federico Garcia Lorca et Vicente Pradal, c'est une histoire de famille puisque l'arrière-grand-père du second fut en son temps le maître d'école du premier... Une histoire d'héritage culturel donc, de transmission d'une flamme, d'un engagement. Éveillé à la poésie et à la musique par son père, le peintre andalou Carlos Pradal

(lui-même fils d'un député socialiste et républicain exilé à Toulouse après la guerre d'Espagne), Vicente est contaminé très jeune par la fièvre du flamenco dont il devient rapidement virtuose, au contact de professeurs renommés, comme Pepe Carmona Habichuela, son mentor.

Cet enracinement dans les valeurs et les combats d'une famille espagnole exilée ont



naturellement conduit Vicente Pradal à entamer, en 1994, une carrière d'interprète compositeur. Une façon de témoigner de son attachement viscéral à un héritage culturel allant du poète saint Jean de la Croix à Federico García Lorca, en passant par Jaufre Rudel, Assia Djebar, Pablo Neruda ou Paco Ibañez, Brel, Brassens ou Ferré. Sur scène, pour mettre à l'honneur les vers de García Lorca,

Vicente Pradal chante avec sa fille Paloma, dont le timbre voilé de *cantaora* gitane offre un délicieux contrepoint à la voix chaude du crooner. Au piano, la virtuosité flamenca de son fils Rafael complète, avec le violoncelle d'Emmanuel Joussemet, un tableau instrumental exceptionnel pour un récital sobre, tendu par l'émotion, un

spectacle simple et profond. Comme l'est ce flamenco qui sait tout dire, tout exprimer, tout faire partager des sentiments humains.

Vicente Pradal chante Lorca
Vendredi 20 et samedi 21 novembre, à 21 heures.

Le Triton :

11 bis, rue du Coq-Français.

Tél. : 01 49 72 83 13.

www.letriton.com

Soirées thématiques

Deux nouveaux rendez-vous à Khiasma

Khiasma ouvre sa saison aux Lilas avec deux cycles de rencontres, consacrés aux films singuliers et à l'écologie.

Avec « Invisibles », Khiasma propose une série mensuelle consacrée à des films singuliers. Au croisement du documentaire, de la fiction ou de la vidéo d'artiste, ces œuvres interrogent autant une époque que le vocabulaire du cinéma. En novembre, sera présenté le premier long-métrage de Jean-Charles Hue, *Came Viva* (ADR productions, 2009, 97 minutes). Une œuvre tournée à Tijuana, à la frontière du Mexique et des États-Unis, où des hommes et des femmes tentent d'échapper

à la solitude et à la mort qui rôde. La projection sera suivie d'une rencontre avec le réalisateur.

Vendredi 13 novembre, à 20 h 30.

Autre cycle nouveau, « Les rendez-vous de l'écologie » seront inaugurés lors d'une soirée intitulée « Ça chauffe ! » conçue en collaboration avec Europe Écologie et consacrée au réchauffement climatique. À quelques semaines du sommet de Copenhague, il s'agira de

découvrir comment agir pour diminuer notre empreinte écologique. Soirée ouverte par la projection de *L'Empreinte écologique* de Benoît Théau. Projection suivie d'un débat avec Gilles Lemaire de l'association ATTAC. **Mardi 10 novembre, à 20 h 30.**

Entrée libre. Réservation au 01 43 63 37 45

ou resa@khiasma.net

15, rue Chassagnolle.

www.khiasma.net

Exposition

Dans les petits papiers de Martine Rosenzveig

Martine Rosenzveig, peintre lauréate du prix Coup de cœur de Lil'art 2009, présente pour la première fois une trentaine de ses œuvres aux Lilasiens.

« Laissez parler les petits papiers... Les sentiments, papier collant... » On entre dans les petits papiers de Martine Rosenzveig un peu comme dans une chansonnette, en désir de poésie, de couleurs et de notes argentées. Des petits papiers qu'elle amasse, colle et colorie au gré de ses humeurs, de ses envies et des musiques qui, par moment, lui courent dans la tête. Martine Rosenzveig pratique une sorte de recyclage artistique. Il faut que les papiers qu'elle « agence », comme elle le dit, aient déjà servi. « Ce sont des papiers usagés, précise la peintre. Ils doivent être blancs et comporter des traces de colle. » Un détail qui a son importance. « Je peins ces papiers à l'aquarelle pour permettre à la matière de s'exprimer, par effet de transparence. »

Abstraite, la peinture de Martine Rosenzveig n'en est pas moins éloquente. Des formes naissent, souvent humaines, des corps, semblables et différents suivant le regard que porte le visiteur. Un état d'esprit, un sens de



lecture, à livre ouvert. Et ce plaisir tout simple d'atteindre un équilibre, d'entrer en harmonie. Citant Matisse, l'artiste nous le rappelle : « Il y a des fleurs partout, pour qui veut bien les voir. » Et, non contente de l'affirmer, elle nous le démontre. Le blog de Martine Rosenzveig : <http://www.mrosenzveig.blogspot.com/> « Corps et âmes ». Vernissage le 27/11 à 19 heures. Du 23/11 au 11/12. Entrée libre. Du lundi au vendredi : 14 heures-19 heures.

Centre culturel Henri-Dunant
Tél. : 01 43 60 92 88.



« Terre de Sienne »

C'est un jeu pour Martine Rosenzveig, assembler des papiers, des formes, des couleurs et des mots. Terre de Sienne, une couleur. Puis des couleurs, puis des terres de « siens » ou de « siennes », ces êtres improbables surgis d'un rêve particulier, dont la peintre souligne la présence en retrait.

Centre culturel Henri-Dunant

01 48 46 87 80.

■ Histoire de nains et de géants

Lecture en musique.

Des histoires de géants charmants ou méchants et de nains lutins ou malins. En partenariat avec la bibliothèque jeunesse.

À partir de 5 ans.

Entrée libre.

Le 14 novembre, à 10h 30.

36, bd du Général-Leclerc.

Centre culturel Jean-Cocteau

01 48 46 87 80.

■ Dehors-dedans

Exposition itinérante.

Six sculptrices exposent en trois lieux de la ville : le parc Lucie-Aubrac et les centres culturels Jean-Cocteau et Henri-Dunant.

Jusqu'au 15 novembre.

■ À la découverte de Matera

Film conférence.

Organisée en partenariat avec l'Observatoire de la diversité culturelle, cette soirée permettra de découvrir la richesse culturelle de l'Italie, autour d'un film documentaire présenté par Antonio Francica, directeur du Centre culturel italien.

Entrée libre.

Auditorium de l'espace d'Anglemont.

Le 18 novembre, à 19 heures.

■ Quarante ans d'histoire Exposition.

Un voyage à travers l'histoire relatant, au travers d'affiches et de photographies, les quarante ans du centre culturel Jean-Cocteau, et ses grands événements.

Entrée libre.

Du 24 novembre au 12 décembre.

35, pl. Charles-de-Gaulle.



25^e
SALON DU LIVRE ET DE LA PRESSE JEUNESSE EN SEINE-SAINT-DENIS
25/30 nov.09
MONTREUIL ROBESPIERRE 102 / SOIRINS
gratuit pour les - de 18 ans

invitation

Le Conseil général de la Seine-Saint-Denis et Infos Lilas ont le plaisir de vous offrir une entrée gratuite.

Halle Marcel Dufriche Paris-est-Montreuil
128, rue de Paris à Montreuil

Horaires et programme : www.salon-livre-presse-jeunesse.net

Cette invitation, valable pour 1 personne, est à découper et à présenter directement aux entrées du Salon, sans passer par les caisses : rue Étienne-Marcel.

seine-saint-denis
LE DÉPARTEMENT
www.seine-saint-denis.fr

AA100001

Sortir aux Lilas en novembre

LUNDI 2 NOVEMBRE

Jusqu'au 15 • Dehors-dedans Esp. Ang./C. C. Dunant/Parc L.-Aubrac
 Jusqu'au 21 • Albine Coffre (photo) Le Triton

MARDI 3

14 h 30 • Le Petit Nicolas Ciné TGC
 16 h 45 • Une journée particulière (v.o.) Ciné TGC
 19 h • Le Petit Nicolas Ciné TGC
 21 h • Le Dernier pour la route Ciné TGC

MERCREDI 4

14 h 30 • Jour de fête Ciné TGC
 16 h 45 • Je suis heureux que ma mère... Ciné TGC
 18 h 45 • L'Affaire Farewell Ciné TGC
 21 h • Je suis heureux que ma mère... Ciné TGC

JEUDI 5

21 h • Impros intercontemporaines Le Triton

VENDREDI 6

20 h 30 • Macbeth TGC
 20 h 30 • Annacordeon Melting Potes
 21 h • A. Emler MegaOctet Le Triton

SAMEDI 7

14 h 30 • Je suis heureux que ma mère... Ciné TGC
 16 h 45 • Jour de fête Ciné TGC
 19 h • Je suis heureux que ma mère... Ciné TGC
 21 h • L'Affaire Farewell Ciné TGC
 21 h • A. Emler MegaOctet Le Triton

DIMANCHE 8

15 h • Je suis heureux que ma mère... Ciné TGC
 17 h • L'Affaire Farewell Ciné TGC

LUNDI 9

14 h 30 • L'Affaire Farewell Ciné TGC
 16 h 45 • Jour de fête Ciné TGC
 19 h • Je suis heureux que ma mère... Ciné TGC
 21 h • L'Affaire Farewell Ciné TGC

MARDI 10

14 h 30 • Je suis heureux que ma mère... Ciné TGC
 16 h 45 • L'Affaire Farewell Ciné TGC
 19 h • Jour de fête Ciné TGC
 20 h 30 • Ça chauffe ! Khiasma
 21 h • Je suis heureux que ma mère... Ciné TGC

JEUDI 12

20 h 45 • Vincent Delerm TGC
 21 h • Short Cuts Le Triton

VENDREDI 13

15 h • Mères et filles Ciné TGC
 17 h • Fish Tank Ciné TGC
 20 h 30 • Ouverture Rencontres ciné 93 Ciné TGC
 20 h 30 • Invisible n° 2 Khiasma
 20 h 30 • Duo Maka Melting Potes
 21 h • Soirée Zappa Le Triton

SAMEDI 14

10 h 30 • Histoire de nains et de géants C. culturel Dunant
 14 h 30 • La Symphonie magique Ciné TGC
 15 h 30 • Vivement dimanche ! Ciné TGC
 18 h 30 • Fish Tank Ciné TGC
 21 h • Mères et filles Ciné TGC
 21 h • Scavis, Chevillon, Bearzatti Le Triton

DIMANCHE 15

15 h • Mères et filles Ciné TGC
 17 h • Vivement dimanche ! Ciné TGC

LUNDI 16

14 h 30 • Fish Tank Ciné TGC
 16 h 45 • Mères et filles Ciné TGC
 18 h 45 • Vivement dimanche ! Ciné TGC
 21 h • Fish Tank Ciné TGC

MARDI 17

14 h 30 • Mères et filles Ciné TGC
 16 h 30 • Vivement dimanche ! Ciné TGC

18 h 45 • Fish Tank Ciné TGC
 21 h • Mères et filles Ciné TGC

MERCREDI 18

14 h 30 • Mademoiselle Chambon Ciné TGC
 14 h 30 • V. Courtois, O. Lete Le Triton
 15 h 30 • V. Courtois, O. Lete Le Triton
 16 h 30 • L'Armée du crime Ciné TGC
 19 h • Mademoiselle Chambon Ciné TGC
 19 h • Films conf. Italie Espace d'Anglemont
 20 h • Soirée Poécité Lilas en scène
 21 h • L'Armée du crime Ciné TGC

JEUDI 19

20 h 30 • Soirée Beaujolais Melting Potes
 21 h • Françoise Touleuc Le Triton

VENDREDI 20

20 h 30 • Jean-Baptiste Musset Melting Potes
 20 h 45 • The Tallis Scholars TGC
 21 h • V. Pradal chante Lorca Le Triton

SAMEDI 21

14 h 30 • Mademoiselle Chambon Ciné TGC
 16 h 30 • L'Armée du crime Ciné TGC
 19 h • Mademoiselle Chambon Ciné TGC
 21 h • Mademoiselle Chambon Ciné TGC
 21 h • V. Pradal chante Lorca Le Triton

DIMANCHE 22

15 h • Mademoiselle Chambon Ciné TGC
 19 h • L'Armée du crime Ciné TGC

LUNDI 23

14 h 30 • Mademoiselle Chambon Ciné TGC
 16 h 30 • Mademoiselle Chambon Ciné TGC
 18 h 30 • Mademoiselle Chambon Ciné TGC
 20 h 30 • L'Armée du crime Ciné TGC
 Jusqu'au 11 déc. • Corps et âmes C. culturel Dunant

MARDI 24

Jusqu'au 12 déc. • 40 ans du centre culturel Espace d'Anglemont
 14 h 30 • L'Armée du crime Ciné TGC
 17 h • Mademoiselle Chambon Ciné TGC
 19 h • Les Mardis musicaux Espace d'Anglemont
 19 h • Mademoiselle Chambon Ciné TGC
 21 h • Mademoiselle Chambon Ciné TGC

MERCREDI 25

Jusqu'au 30 • Salon du livre Montreuil
 14 h 30 • Lucky Luke Ciné TGC
 16 h 45 • Le Syndrome du Titanic Ciné TGC
 18 h 45 • Certains l'aiment chaud Ciné TGC
 21 h • Le Syndrome du Titanic Ciné TGC

JEUDI 26

Jusqu'au 19 déc. • Hélène Giraud (vernissage à 18 h) Le Triton

VENDREDI 27

19 h • Corps et âme, vernissage C. culturel Dunant
 20 h 30 • Jamalafac Melting Potes
 20 h 45 • M. Portal et A. Hervé TGC

SAMEDI 28

14 h 30 • Lucky Luke Ciné TGC
 16 h 45 • Certains l'aiment chaud Ciné TGC
 19 h • Le Syndrome du Titanic Ciné TGC
 21 h • Lucky Luke Ciné TGC
 21 h • Les Chevals Le Triton

DIMANCHE 29

15 h • Lucky Luke Ciné TGC
 17 h • Le Syndrome du Titanic Ciné TGC

LUNDI 30

14 h 30 • Le Syndrome du Titanic Ciné TGC
 16 h 45 • Lucky Luke Ciné TGC
 19 h • Le Syndrome du Titanic Ciné TGC
 21 h • Certains l'aiment chaud Ciné TGC

Solidarité

Pas sans toit : un pont entre Pondichéry et Les Lilas

L'association Pas sans toit développe un réseau de solidarité entre l'Inde et Les Lilas afin d'aider les familles les plus démunies.



Pas sans toit prend en charge les frais de scolarité de plusieurs enfants comme Gowselya (au premier plan).

Lors d'un voyage en Inde, la Lilasienne Joëlle Valade, touchée par la pauvreté de certaines familles, décide qu'il faut agir et leur venir en aide. En 2005, elle crée l'association Pas sans toit, une chaîne de solidarité entre Les Lilas et la périphérie de Pondichéry. Un engagement et un enthousiasme communicatifs puisque, quatre ans plus tard, ils sont une quarantaine d'adhérents dont une quinzaine très actifs à œuvrer au sein de l'association.

Aider, améliorer le quotidien de ces familles par différents leviers, individuels et collectifs, est le credo de ces Lilasiens. Sur un plan individuel, l'association a choisi d'octroyer des micro-crédits, prêts à 0 % qui permettent aux Indiens bénéficiaires de construire leur maison ou de sortir de l'endettement, cause importante de pauvreté en Inde. Autre démarche, le soutien des artisans par le financement d'une avance sur commande qui permet aux familles de réaliser leur projet. En effet, grâce à ces avances, la

livraison peut avoir lieu et le paiement peut s'effectuer sur une période plus ou moins longue. Mais attention, tient à préciser Joëlle Valade, la présidente de Pas sans toit, « nous ne donnons pas d'argent aux Indiens. Il s'agit de prêts ou d'avances. Ce n'est pas un détail mais un choix de l'association justifié par notre refus d'instaurer une situation de dépendance et de domination avec les bénéficiaires ».

Vente d'objets artisanaux

À ce jour, une trentaine de personnes ont bénéficié de ces aides individuelles. Parallèlement, l'association conduit aussi, sur ses fonds propres, des projets plus importants comme la construction d'un centre artisanal et d'un centre dit « de ressources » pour trois villages (local médical, jardin d'enfants pour que les femmes puissent travailler, salles polyvalentes) ou la rémunération de professeurs qui donnent des cours du soir dans les villages. L'ensemble de ces initiatives est financé

par le travail des membres de l'association. En effet, celle-ci refuse les subventions et tire subsides de la vente, lors d'événements comme Lil'art, d'objets d'artisanat fabriqués par les Indiens en remboursement de leur crédit et d'accessoires créés à partir de produits recyclés par les adhérents.

Au fil des ans, un vrai réseau de solidarité s'est créé sur place.

Sundar, le premier bénéficiaire de Pas sans toit, met en contact les personnes dans le besoin et l'équipe lilasienne. Les membres de l'association se rendent régulièrement en Inde, entièrement à leurs frais, pour rencontrer toutes les personnes aidées et suivre individuellement la réalisation de leur projet. Car, au-delà des contributions financières, Passans toit reste avant tout une belle aventure humaine où priment le contact humain et la rencontre.

Pas sans toit

Présidente : Joëlle Valade.
3, square du Docteur-Courcoux.
Tél. : 06 14 71 16 60.
Adhésion : 15 euros.

**Appel aux dons**

Les Restaurants du cœur lancent un appel aux dons de jouets pour le Noël des enfants ainsi que des draps et linge de maison.

22, rue Romain-Rolland.
Tél. : 06 86 72 50 79.

**Les champions du Tennis Club Les Lilas**

Le tournoi des jeunes du Tennis Club Les Lilas s'est tenu du 5 au 20 septembre dernier et a réuni pas moins de 162 filles et garçons de 9 à 18 ans représentant les clubs de la région. De nombreux Lilasiens figuraient parmi les récompensés : Valentin Vivet, finaliste 11/12 ans, Hugo Van Ecchout (vainqueur) et Avi Cohen (finaliste) 15/16 ans, Alexandre Vanucci (vainqueur) et Vincent Loubinoux (finaliste) 15/16 ans, Clara Bergheimer (finaliste) 13/14 ans et Léa Alguacil vainqueur 15/16 ans.

Tél. : 01 48 45 35 93.

Actu du FC Les Lilas

Le FC Les Lilas s'est incliné (2-0) face à Créteil le 10 octobre et se classe en 10^e position du groupe B de CFA 2. Parallèlement, il poursuit sa route en Coupe de France, vainqueur aux 4^e et 5^e tours contre Roissy (1-3), le 4 octobre, et l'Isle-Adam (1-3), le 18 octobre.

Prochain match à domicile (au parc municipal des sports) : le 14/11, à 18 heures, contre Avion.

Conseil municipal du mercredi 21 octobre 2009

Principales délibérations

■ Protocole de coopération entre les Villes des Lilas et de Paris

Les élus ont approuvé la signature d'un protocole de coopération entre les Villes des Lilas et de Paris, par lequel elles conviennent notamment d'établir des coopérations sur quatre thèmes : projets d'aménagement et espaces publics ; transports et déplacements ; citoyenneté, vie associative et culturelle, prévention ; développement économique et activités commerciales.

■ Convention avec le Pôle emploi

Les élus ont approuvé la signature d'une

convention entre la Ville des Lilas et le Pôle emploi (agence de Romainville) qui permettra une collaboration plus efficace. Il s'agit notamment pour la Ville de bénéficier de services inutilisés jusqu'alors comme la présélection de candidats par le Pôle emploi lors de recrutements ou d'une information régulière sur les mesures pour l'emploi.

■ Élection d'une maire adjointe

Suite à la démission d'Isabelle Olivier-Barbrel, pour convenance personnelle, de son poste de maire adjointe chargée de l'action cultu-



Camille Falque, nouvelle maire adjointe à l'action culturelle.

relle, le conseil municipal a procédé à l'élection d'une nouvelle adjointe : Camille Falque.

■ Charte sur le prolongement de la ligne 11

Les élus ont donné le feu vert à la signature d'une charte pour un territoire durable autour du prolongement de la ligne 11 de

Expression libre des groupes politiques du conseil municipal



Groupe des élus Verts

THANKS AND WELCOME !

Tout d'abord un grand merci à Isabelle Olivier-Barbrel qui depuis début 2002 a assumé et assuré le poste et la fonction d'adjointe au maire à la culture et à la santé avec dynamisme et brio. Elle quitte sa responsabilité d'adjointe au maire, restant conseillère municipale, appelée par de nouveaux et légitimes engagements professionnels. Nous lui souhaitons pleine réussite dans ses projets. Nous saluons aussi sa famille que nous remercions pour s'être adaptée à sa moindre disponibilité durant ces années. Bien évidemment, nous sommes heureux de souhaiter la bienvenue à Camille Falque qui prend le relais d'Isabelle à la fonction d'adjointe au maire à la culture, secteur passionnant, innovant et très vivant sur la ville. Nous l'assurons de notre entier soutien pour mener à bien sa nouvelle fonction au sein de la majorité municipale des Lilas. Et parce que la culture s'exprime aussi par la capacité à garder les yeux ouverts sur les défis de notre époque, nous vous invitons à débattre des enjeux du sommet de Copenhague sur le climat, qui se tient en décembre. Le mardi 10 novembre à l'espace Khiasma, vous pourrez vous informer sur les engagements forts attendus de nos gouvernements, afin d'infléchir concrètement le modèle de développement de l'humanité. Cette actualité interpelle chacun de nous, pour agir tant au niveau mondial que local et individuel. Voilà un défi que nous relèverons avec vous autour d'un film sur l'empreinte écologique des activités humaines.

Isabelle OLIVIER-BARBREL, Christophe PAQUIS, Camille FALQUE, Pierre STOEBER, Brigitte BERCERON, Nicolas KARMOCHKINE, Marie-Geneviève LENTAIGNE.

Groupe Ensemble pour Les Lilas

INTERCOMMUNALITÉ

Sa création, prévue le 1^{er} janvier 2010, regroupe 9 villes : Bagnolet, Bobigny, Bondy, Le Pré-Saint-Gervais, Les Lilas, Montreuil, Noisy-le-Sec, Pantin, Romainville. Le préfet en a validé le périmètre le 24 août dernier. Cette structure budgétivore, où tout semble déjà décidé et ficelé, vient s'ajouter aux structures déjà existantes, retarde la prise de décision, mélange les compétences, dilue les responsabilités, nuit à la transparence. Les compétences imposées par la loi sont le développement économique, l'habitat et l'aménagement urbain (les 3 autres seront choisies dans les 2 ans). Il va s'agir sur le papier de mutualiser les moyens et les dépenses. Les ressources sont : la dotation de l'État (sera-t-elle pérenne ?), la taxe professionnelle unique TPU (quid de la suppression de la TP ?) et la fiscalité spécifique. Les promesses faites par le maire doivent être inscrites dans les statuts de la future structure car seuls les écrits restent : 1 - Aucune nouvelle charge fiscale ne sera imposée aux habitants ; 2 - Rien ne pourra être imposé à une commune contre sa volonté ; 3 - Une ville qui souhaite se retirer du processus intercommunal pourra le faire à tout moment. Pourtant, notre avis d'imposition (+ 10 % cette année) est prêt pour un impôt intercommunalité. Que pèsent Les Lilas rapportés au nombre d'habitants ? Comment quitter cette intercommunalité totalement verrouillée par la gauche plurielle ? Comment y croire ?

J.-C. DUPONT

Groupe des élus communistes

LA DÉMOCRATIE LOCALE DANS LE VISEUR DE NICOLAS SARKOZY

Malgré de fortes réticences des élus, le président de la République persiste et signe dans sa volonté de mettre en cause l'organisation démocratique de nos institutions territoriales. Toutes les associations d'élus, dans leur diversité politique, font observer que les collectivités assurent 73 % de l'investissement public dans notre pays, démontrant par là même leur efficacité et leur rôle irremplaçable. Alors que l'État devrait être le garant des équilibres et donner plus de moyens aux différentes collectivités locales pour répondre aux besoins des populations et aux enjeux d'aménagement du territoire, le gouvernement organise tout le contraire en voulant regrouper autoritairement des collectivités territoriales. À terme, ce qui est recherché, c'est l'éloignement des lieux de décision des citoyens et en corollaire la disparition des départements au profit des régions. Les élus communistes lutteront contre cette régression sans précédent.

Malika DJERBOUA - Claude ERMOGENI - Claude LASNON - Maires adjoints Roland CASAGRANDE - David FRANÇOIS - Liliane GAUDUBOIS - Gérard MESLIN - Conseillers municipaux.

Groupe UDAC

L'INTERCOMMUNALITÉ, POUR QUEL PROFIT ?

Le premier scénario en 2005 était un coup politique, beaucoup de Lilasiens avaient créé Non avec nous : nous avons bien fait. Le scénario actuel mérite examen et la consultation des administrés est une bonne chose. Mais il faut peser les avantages et les inconvénients, en gardant à l'esprit que notre espace au quotidien c'est le Grand Paris et non cette agglomération de 9 communes, et d'autre part qu'on nous demande de renoncer à une part de notre liberté communale en déléguant nos compétences, pour le meilleur ou pour le pire. Ma réflexion est la suivante, je vous la livre. 1) Le risque est moins grand qu'en 2005 de voir des coûts énormes peser sur nos épaules, à 400 000 habitants l'économie d'échelle jouera. D'autre part le manque de projet commun aux 9 villes à la fois freinera les ardeurs... 2) L'inconvénient majeur, pour moi, est le fait que nous perdrons le privilège de la gestion locale dans des domaines majeurs. De quoi seront encore responsables nos élus, notre municipalité ? Il faut qu'on nous le dise clairement. Si nos services de proximité venaient à être démantelés, nous cumulerions alors tous les inconvénients de la banlieue. Jusqu'ici le charme des Lilas, tout petit territoire communal, c'est d'être aussi bien équipé et géré au plus près, sous l'œil vigilant des électeurs. Cela mérite réflexion ! 3) Le bénéfique n'est pas évident : même le séduisant domaine d'action aménagement et cadre de vie fait doublon avec les responsabilités actuelles de la Région Île-de-France, qui a pour vocation d'égaliser les chances entre plus de 300 communes. Quand il s'agit de lycées, de transports, de création d'espaces verts, la Région agit : le parc du centre-ville a été subventionné ainsi pendant vingt ans (à 30 % !), la base de la Corniche des forts en dépend, le Stif est compétent pour la ligne 11. Mettre en réseau les élus de 9 villes, d'accord, mais cela n'oblige pas à créer cet échelon administratif. 4) Et l'exercice de la démocratie ? Comment ce vaste ensemble sera-t-il piloté ? Si des conflits surgissent, les citoyens seront sans pouvoir. Si des féodalités ou des groupes de pression s'installent, ce sera la catastrophe. Pour garantir au moins la transparence des débats et des décisions, il faut impérativement des élus d'opposition.

Georges AMZEL, conseiller municipal

méto. Ce texte, élaboré en étroite collaboration avec tous les acteurs du projet, a pour objectifs de mieux articuler transports et urbanisme autour du prolongement de cette ligne de métro mais aussi de s'engager mutuellement pour un projet global.

■ Adoption du budget supplémentaire

Le conseil municipal a adopté le budget supplémentaire de la Ville pour 2009. Il s'agit d'un budget d'ajustement, qui ne comporte pas de dépense « nouvelle » par rapport à celles retenues dans le cadre du budget primitif 2009. À noter que, cette année encore, les excédents dégagés au compte administratif 2008 et reportés dans le cadre de ce budget supplémentaire permettront de ne pas recourir à l'emprunt pour financer les investissements de 2009.

■ Convention avec le département sur la réfection de la rue de Paris

Les élus ont donné le feu vert à la signature d'une convention avec le conseil général de Seine-Saint-Denis concernant la réfection de la RD 117 (rue de Paris), sur la portion située entre la porte des Lilas et la rue Lucien-Noël. Le texte précise à la fois les principes d'aménagement et la répartition des dépenses entre la Ville et le département. Le coût total du projet est estimé à 4,3 millions d'euros, avec une participation de la commune de 393 400 €. Les travaux débuteront en mars 2010 pour une durée prévisionnelle d'un an.

Le compte rendu du conseil peut être consulté dans son intégralité sur le site Internet de la Ville : www.ville-leslilas.fr.



GAM du quartier
Decros-Convention jeudi 15 octobre

Prochaines réunions des groupes d'action municipale de quartier (GAM)

Thème : la future communauté d'agglomération

Quartier Sentes-Floréal

Jeudi 5 novembre - 19 h 30
Centre culturel Henri-Dunant
36, bd du Général-Leclerc

Quartier Charles-de-Gaulle

Jeudi 12 novembre - 19 h 30
Espace culturel d'Anglemont
35, place Charles-de-Gaulle

Quartier Bruyères-Chassagnolle

Mardi 10 novembre - 19 h 30
Lilas en scène
23 bis, rue Chassagnolle

Quartier Avenir

Mardi 17 novembre - 19 h 30
Espace sportif de l'Avenir
5, bd Jean-Jaurès

Permanences

- Les maires adjoints reçoivent, à tour de rôle, sans rendez-vous, tous les jeudis de 18 heures à 20 heures, en mairie. Il est également possible de prendre rendez-vous en appelant le cabinet du maire au 01 43 62 82 02.



La permanence du député de Seine-Saint-Denis, Claude Bartolone, aura lieu vendredi 27 novembre, de 16 heures à 19 heures. Prendre rendez-vous le jour même au 01 43 62 82 02.



La conseillère régionale d'Île-de-France, Martine Legrand, reçoit sur rendez-vous, à prendre au 01 49 42 73 10, en mairie du Pré-Saint-Gervais.

Prochain conseil municipal

mercredi 25 novembre,
à 19 h 30

Mairie des Lilas

Salle des mariages
et du conseil (1^{er} étage)

Emplois-services

JH sérieux prop. aide et dépannage informatique à domicile PC et MAC + initiation Word et Internet. Tél.: 06 85 23 16 40 ou christian.trouillot@dbmail.com

Retraité jardinier cherche emplacement abri pour vélo, parcelle cultivable en échange entretien, travaux divers. Services à déb. Tél.: 01 48 70 72 48.

Cherche à garder enfant, aide personnes âgées. Tél.: 01 43 63 69 98.

Jeune prof anglais donne cours particuliers niveau collège, lycée. Tél.: 06 84 64 18 18.

F cherche heures ménage et repassage + s'occuper de pers. âgées ou handicapées. Tél.: 06 82 03 44 66.

Dame 70 ans cherche chambre ou studio chez l'habitant (avec douche) pour 4 jours/semaine, budget raisonnable. Laisser message au 06 81 34 99 19.

Étudiante bac + 2 (école ingénieur) prop. cours particuliers maths, physique, biologie + aide à la révision collégiens et lycéens 2 h/semaine (possibilité cours coll). Tél.: 06 26 16 38 81 ou pauline.pineau@gmail.com

JF sérieuse cherche heures ménage, repassage, garde pers. âgée. Tél.: 06 17 06 96 33.

JH cherche travaux peinture, enduit, carrelage, jardinage, menuiserie, maçonnerie, parquet flottant, électricité... Bon prix. Devis gratuit. Tél.: 06 29 38 95 67.

JF dynamique cherche emploi ménage et repassage ou garde bébé. Tél.: 06 43 67 27 01.

JH prop. travaux peinture, papier peint, carrelage, parquet. Devis gratuit. Tél.: 06 37 28 67 92.

F, grande exp. dans aide pers. âgées, prop. aide repas, promenade, soin... Tél.: 06 12 79 79 30.

JH (Master de finances Paris Dauphine) prop. soutien scolaire ts niveaux maths, statistiques, éco, finances, informatique... Tél.: 06 25 20 48 24.

Lycéenne prop. garde enfants + aide aux devoirs (CP-3^e). Tél.: 06 59 74 41 79 ou faycalchaouche@hotmail.com

Enseignante (exp. 30 ans, maîtrise anglais) donne cours français, anglais, espagnol, remise à niveau (CP-

licence). Tél.: 01 43 63 51 12 ou 06 70 57 08 98.

Prof. des écoles maths et français donnent cours soutien, mise à niveau (CE1-3^e). Tél.: 01 43 62 90 94 ou 06 31 74 08 70 (WE ou soir).

Dame sérieuse retraitée active exp. cherche heures ménage, repassage, courses, aide pers. âgées, promenades. Tél.: 01 43 60 79 44 ou 06 62 40 12 93.

Apprendre l'anglais ou se perfectionner : prof. diplômé prop. cours structurés et adaptés. Tél.: 06 15 02 58 04.

Bonnes affaires

Vends matériel puériculture (poussette, Maxi-Cosi, siège auto + table langer + porte-bébé + baignoire + tapis éveil) et vêt. garçon jusqu'à 12 mois et fille jusqu'à 3 ans. Tél.: 06 82 27 17 70 ou vmonfray@gmail.com

Vends machine à coudre Singer à pédale dans meuble. Réf. 15 B : 150€ BE + appareil photo Pentax P30N, TBE : 100 €. Tél.: 01 74 65 46 75.

Vends buffet haut (2500 €) + 2 chaises jardin + fauteuil relax (40 €), canapé convertible 3 places (550 €), biblio/dressing (150 €). Tél.: 01 43 60 55 29 ou 06 74 81 63 40.

Vends piano Yamaha droit TBE accordé. Prix : 2300€ (à déb.). Tél.: 06 86 15 01 61 ou 01 48 40 04 10.

Vends 2 tapis tressés (rond + rectangle) : 60 € + magnéto DVD : 40 €, pied télé avec support magnéto : 15 € + 4 sérouals marocains : 15 € l'un + couvre-lit crochet : 50 €. Tél.: 01 48 46 59 33.

Vends 2 vélos enfants 9/10 ans Rockrider bleus TBE. Visibles sur RDV soir ou WE. 30 € chacun. Tél.: 06 63 60 39 69 ou a.gerardin@yahoo.fr

Vends 2 valises, TBE. En dur : 35 €, en toile : 25 €. Tél.: 06 50 01 88 14.

Vends Aboistop pour chien : 80 €. Fauteuil Louis XVI damassé à restaurer : 70 €. Tél.: 01 43 63 97 00.

Vends table bois demi-lune avec rabat. Prix : 20 €. Tél.: 06 81 53 42 54.

Vends 2 chaises + table cuisine formica/céramine gris clair veiné blanc, pieds chromés. Prix à déb. Tél.: 06 08 93 38 94.

Vends matelas Simmons TBE : 150 €. Tél.: 01 48 91 73 64.

Vends 19 vol. encyclo Quid TBE: 150 € + robes perlées T40-42 noire + étole 80 €. Tél.: 01 48 46 59 33.

Vends poussette City Link rose TBE, housse hiver + pare-soleil : 100 €. Tél.: 06 60 64 83 44.

Immobilier

Loue parking ss, accès bip sécurisé, rue Péguy : 70€/mois. Tél.: 06 24 83 81 29 ou niassou@gmail.com

Loue place parking sécurisé, bd Eugène-Decros. Tél.: 06 63 71 34 38.

Cherche appart. 2/3 pièces aux Lilas. Loyer maxi : 800€. tél.: 06 87 35 82 24 ou l.muriel@wanadoo.fr

Vends maison 5 pièces proche parc Lucie-Aubrac. RDC : entrée, cuisine, SàM, WC-douche, rangements. Cour 25 m², cave, entièrement rénovée. Tél.: 06 76 02 77 48 ou sylvie_rieunier@club-internet.fr

Loue gde place parking ss sécurisé avec bip électronique dans résidence neuve. Tél.: 01 43 63 51 12.

Vends pavillon Loiret (45) prox. Montargie, 120 km de Paris, séjour cheminée, cuisine ouverte, 1 chambre, WC, SdB. Terrain env. 4 670 m² arboré et clôturé, toiture neuve. Poss. agrandiss. Tél.: 06 89 34 56 80.

Loue grd parking sécurisé en ss : place voiture + moto si besoin, 21, rue des Bruyères. Tél.: 01 43 63 51 12 ou 06 70 57 08 98.

Vends beau 3 pièces traversant expo est/ouest, 66 m² + balcon 11m², cuisine équipée, séjour parqueté, 2 chambres, chauff. élec., proche ttes commodités. Prix: 399 000 €. Tél.: 06 26 95 64 71.

Loue parking rue de la Convention. Tél.: 06 15 02 58 04 ou martinelambert20@gmail.com

Loue parking en ss dans résidence sécurisée rue de la Convention proche commissariat. 65 €/mois. laurent7428@gmail.com ou 06 98 42 73 55.

Auto-moto

Vends Super 5 pour pièces détachées ou remise en route, année 90 : 600 €. Tél.: 06 19 81 22 69.

Publiez gratuitement votre petite annonce

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Votre nom : _____ Prénom : _____

Votre adresse : _____

Votre numéro de téléphone : _____ Date : _____

Votre courriel : _____

Les petites annonces à paraître dans *Infos Lilas* sont réservées aux particuliers lilasiens. Elles sont gratuites. La rédaction d'*Infos Lilas* se réserve le droit de ne pas publier une annonce, en particulier si elle n'est pas en accord avec la législation, et décline toute responsabilité en cas d'offre de service ou de matériel ne correspondant pas aux attentes du lecteur. Aucune domiciliation n'est acceptée. Votre annonce paraîtra, selon l'espace disponible, dans *Infos Lilas*.

◀ À retourner à :
◀ Infos Lilas PA - Hôtel de ville
◀ 93 260 Les Lilas

Par ailleurs, vous pouvez consulter ou passer une petite annonce directement sur le site Internet de la Ville : www.ville-leslilas.fr

Rubrique :

- Emploi/services Bonnes affaires
 Immobilier Auto/moto Animaux

Baby-sitting, cours particuliers :

consultez les annonces du Kiosque au 167, rue de Paris ou sur www.ville-leslilas.fr

Carnet

**Du 20 septembre
au 20 octobre 2009**

Naissances

Lumie SUDO-DAMJANOVIC,
Larry CHIKLI,
Ophélie GUERRIER,
Manasse GUERRIER,
Assya SENASLI,
Loïc SÉNÈS,
Tsema'h MARUANI,
Clémence LANGLOIS,
Luis LE BOUDER,
Pauline LANDRÉ,
Lucas ALLENTIN,
Anissa ZENATI,
Lior CHEKROUN,
Sasha LEVY,
Elliott HEITZ,
Josh GUETTA,
Elie CHICHE,
Adam BAKHTAOUI,
Aliya BIALEK,
Zahia DJOGLAF,
Mayane LAYANI,
Lior LAYANI,
Noa UZAN,
Sorenn LEMAÎTRE,
Léo CHATAIGNER,
Harry MUTINGWENDE

Mariages

LOSEILLE Joseph et LAROSE Lucienne,
HAMAD Zoubir et BOU TRIJK Rachida,
OLLIVAUD Stéphane et BENNOUR Héjir,
NIDHOIM Hamisse et
ZOUBERT MAHADALI Asna-Sy,
AIN EL DJANEB Imad
et BAIGNOT Stéphanie,
Fathi BOUAZZA et Fadila MEDJDOUB,
Jonathan MSIKA et Audrey FITOUSSI,
Rudy SMADJA et Deborah AMSELLEM

Décès

Léon TAMBWE DI BUNGU,
Anne-Marie SADOT,
Jacques BEAUSSIER,
Jeanne PISANO veuve GUILLON,
Serge DELESPINAY,
Gilbert BREUILLER.

Mémo téléphonique

Culture

- Bibliothèque : 01 48 46 07 20
- Centres culturels
- Jean-Cocteau : 01 48 46 87 80
- Henri-Dunant : 01 43 60 92 88
- Conservatoire : 01 48 46 90 80
- Théâtre du Garde-Chasse : 01 43 60 41 89
- Billetterie : 01 43 60 41 89

Écoles maternelles

- Bruyères : 01 43 63 72 88
- Calmette : 01 43 63 65 72
- Courcoux : 01 43 63 69 58
- Julie-Daubié : 01 41 83 19 58
- Romain-Rolland : 01 41 63 13 81
- Victor-Hugo : 01 43 63 35 60

Écoles élémentaires

- Paul-Langevin : 01 41 83 19 56
- Romain-Rolland : 01 41 63 13 82
- Victor-Hugo : 01 43 63 35 60
- Waldeck-Rousseau : 01 43 62 10 50

Vie scolaire

- Centre de loisirs : 01 41 83 00 45
- Facturation : 01 72 03 17 19
- Inscriptions : 01 72 03 17 13

Jeunesse

- Le Kiosque : 01 48 97 21 10
- Service jeunesse : 01 49 72 74 76

Petite enfance

- Crèche des Bruyères : 01 43 63 64 69
- Crèche des Sentes : 01 43 62 16 45
- Halte-garderie : 01 43 62 16 46

Sports

- Espace sportif de l'Avenir : 01 41 83 29 37
- Gymnase Jean-Jaurès : 01 48 32 40 76
- Gymnase Liberté : 01 49 72 68 99
- Gymnase Ostermeyer : 01 48 10 01 59
- Gymnase Rabeyrolles : 01 48 91 06 78
- Parc municipal des sports : 01 48 43 81 95
- Piscine : 01 48 91 06 77
- Service des sports : 01 48 91 25 08

Santé et action sociale

- CCAS :
- Aides ménagères/pôle seniors : 01 41 63 13 10
- Service insertion/pôle social : 01 41 58 10 91
- Centre de santé : 01 48 91 29 99
- Club des Hortensias : 01 48 46 42 55

Autres services municipaux

- Cimetière : 01 43 63 59 49
- Direction du développement durable : 01 55 82 18 30
- État civil : 01 72 03 17 02
- Élections : 01 72 03 17 54
- Hôtel de ville : 01 43 62 82 02
- Tranquillité publique : 01 72 03 17 17

Infos santé

Cabinets de soins infirmiers

■ **Cabinet infirmier (ex-Henri-Dunant)**
9-11, rue de la République.
Tél. : 01 43 60 87 46.

■ **Cabinet Henri-Barbusse**
49 bis, rue Henri-Barbusse.
Tél. : 01 48 96 86 06.

■ **Cabinet M^{me} Benamara**
17-23, rue du 14-Juillet.
Tél. : 01 49 93 04 97.

■ **Cabinet Les Lilas blancs**
M^{mes} DEVY et FERRAND
30, rue du Coq-Français.
Tél. : 01 43 60 54 20.

Médecins de garde

En cas d'urgence et en l'absence de son médecin traitant, composer le 15.

Pharmacies de garde

Depuis 2006, les pharmacies des Lilas n'effectuent plus de permanences le dimanche et les jours fériés, sur décision de la préfecture de Seine-Saint-Denis. Les gardes pour les villes des Lilas, Noisy-le-Sec, Romainville, Le Pré-Saint-Gervais et Pantin sont assurées par la pharmacie Cohen de Lara à Pantin.

■ **Pharmacie COHEN DE LARA (Pantin)**
103, avenue Jean-Lolive.
Tél. : 01 48 45 26 67.

■ **Pharmacie de LA PORTE DES LILAS (Paris 20^e)**
Ouverte tous les jours, y compris les dimanches et jours fériés. 168, boulevard Mortier.
Tél. : 01 43 64 79 98.

Permanence RESF

Le Réseau éducation sans frontières (RESF) reçoit les lundis 9 et 23 novembre à 20 h en mairie (entrée par l'arrière de la mairie).
Tél. : 06 15 20 92 03
ou 06 13 63 70 52.

Permanences juridiques

- Permanence d'avocats, le samedi de 9 h à 11 h 30, en mairie (sans rendez-vous, 15 premières personnes).
- Permanence du conciliateur de justice, le 1^{er} mercredi du mois de 9 h à 12 h, en mairie (sans rendez-vous).
- Point d'accès au droit, le jeudi de 14 h à 17 h, au Kiosque (sur rendez-vous, tél. : 01 48 97 21 10).

Permanence fiscale

- Pour tout renseignement sur l'impôt sur le revenu et les impôts locaux, un receveur des impôts reçoit les Lilasiens, le vendredi de 14 h à 16 h, en mairie.

INFOS LILAS

- Hôtel de ville - BP 76 93261 Les Lilas Cedex
Tél. : 01 43 62 82 02.
- Internet : www.ville-leslilas.fr
- Magazine édité par la direction de la communication de la Ville des Lilas.
- Responsable de la publication : Daniel Guiraud.
- Rédaction en chef : Anne Mosoni (annemosoni@leslilas.fr).
- Rédaction : Clémence Bahin (clemencebahin@leslilas.fr), David Langlois-Mallet, Elsa Ferri-Battini, Philippe Haumont
- Maquette : Nathalie Simon (nathaliesimon@leslilas.fr),
- Photos : Baptiste Belcour, Virginie Sueres, Geneviève Beuzée, Ressources urbaines, Élodie Ponsaud.
- Impression : Barbou impressions. RCS Bobigny B572 188 357.
- Dépôt légal : août 2002.
- Imprimé à 13 900 exemplaires sur papier écologique.





Rencontres cinématographiques de la Seine-Saint-Denis

Les Bonnes Femmes
Claude Chabrol 1960

Du
13 au 22
novembre
2009

Invité d'honneur

Claude **Chabrol**

Hommage à

Edouard **Luntz**

Redécouverte

Silvano **Agosti**

Découverte

Marie **Voignier**

Parcours de cinéphile

Louis **Skorecki**

Exposition

Pierre **Collier**